



Air Caraïbes s'engage aux côtés des Ultramarins *Plus de 35 000 places par an au tarif le plus bas*

Paris, le 21 janvier 2009 – Suite aux négociations avec Yves Jego, Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer et Patrick Karam, délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer, Air Caraïbes, compagnie française régulière spécialiste des Antilles et de la Guyane, annonce la signature demain de la charte d'engagement volontaire pour une durée de 3 ans.

La compagnie entend ainsi renforcer son offre pour le déplacement des ultramarins entre la Métropole et l'Outre-Mer. Air Caraïbes met ainsi à disposition 15% de sa capacité globale en classe économique sur ses lignes transatlantiques, soit plus de 35 000 billets, par an, au tarif le plus bas, applicable en période de haute saison entre le 15 juin et le 15 septembre, hors promotions.

Plus de 16 000 billets sur Paris - Fort-de-France **et autant sur Paris - Pointe-à-Pitre**

Air Caraïbes, la compagnie des Antillais, permet aux passagers ultramarins des deux côtés de l'Atlantique de bénéficier de plus de 16 000 sièges sur la ligne Paris Orly – Fort-de-France et également plus de 16 000 sièges sur l'axe Paris Orly – Pointe-à-Pitre entre le 15 juin et le 15 septembre de chaque année.

La compagnie régulière opère en haute saison, jusqu'à 23 vols hebdomadaires depuis Paris Orly vers la Guadeloupe et la Martinique.

Plus de 4 000 billets sur l'axe Paris - Cayenne

Air Caraïbes, qui relie également en direct Paris à Cayenne depuis le 15 décembre 2008, permet également aux ultramarins de Guyane de bénéficier de plus de 4 000 billets entre le 15 juin et le 15 septembre au tarif le moins cher (hors promotions).

La compagnie régulière opère chaque semaine trois vols directs Paris Orly - Cayenne Rochambeau et trois vols indirects via ses hubs antillais.

Air Caraïbes s'engage sur des mesures supplémentaires

En période de basse saison et afin de faciliter le déplacement des personnes les plus défavorisées, selon des critères précis qui seront validés par les pouvoirs publics, la compagnie s'engage également à consentir une réduction de 33% sur le prix public disponible hors promotion au moment de l'achat. Le volume affecté à cet engagement sera défini, année par année.



Air Caraïbes permet aux familles qui le souhaitent d'échelonner leur règlement entre la réservation et le moment du départ grâce à la carte de paiement Air Caraïbes / GE Money.

Par ailleurs, la compagnie soutient les familles endeuillées en leur proposant un tarif de voyage de 250 € inférieur au meilleur tarif disponible au moment de la réservation, hors promotions. Les billets sont modifiables et remboursables sans pénalités.

Jean-Paul Dubreuil, Président d'Air Caraïbes déclare : « *La signature de la charte permet un rapprochement optimal des familles d'ultramarins en haute saison. Cet accord portant sur 3 ans renforce également la légitimité d'Air Caraïbes sur ses marchés et conforte ainsi le sentiment d'appartenance des ultramarins envers Air Caraïbes.* »

Contact presse :

Financial Dynamics

Eric Fohlen-Weill

Tel: 01 47 03 68 11

Mob : 06 81 07 91 02

Email: eric.fohlen-weill@fd.com

A propos d'Air Caraïbes

Compagnie aérienne régulière spécialiste des Antilles et de la Guyane, Air Caraïbes emploie en 2008, 874 collaborateurs. En 2008, la compagnie filiale du groupe vendéen Dubreuil, a transporté 1 034 000 passagers (dont la moitié sur le réseau long courrier). Air Caraïbes opère jusqu'à 26 vols hebdomadaires depuis Paris Orly Sud vers la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), la Martinique (Fort-de-France) et Guyane (Cayenne).

La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers toutes ses destinations caribéennes : Saint-Martin (Grand Case et Juliana), Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie, Cuba (La Havane), la Guyane (Cayenne), Haïti (Port-au-Prince), La République Dominicaine (Saint-Domingue).

Depuis le 15 décembre 2008, Air Caraïbes relie en direct et trois fois par semaine Cayenne en Guyane à Paris Orly.

Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou 0820 835 835

*De toutes les compagnies aériennes régulières nationales desservant les Antilles françaises, Air Caraïbes a été classée numéro 1 par Que Choisir**

** Que Choisir : numéro 461 – juillet-août 2008*